

# Analyse du traitement médiatique de la communication politique sur le rapatriement des migrants ivoiriens de Libye

**Titi Eri Aramatou PALÉ**

PhD. Assistante, Enseignant-chercheur  
Université Peleforo Gon COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire  
titipale@yahoo.com

## Résumé

*En décembre 2017, l'ensemble des médias ivoiriens et quelques-uns de leurs confrères internationaux ont abondamment couvert le retour des Ivoiriens de l'« enfer libyen », où certains d'entre eux ont subi l'esclavage des Noirs qui sévissait alors dans ce pays. À partir d'un corpus de médias (audio, écrits, télévisuels, sociaux, etc.), cet article traite de la communication politique des différents acteurs dans leur traitement de cet évènement qui a ému la communauté nationale. L'analyse se propose de situer le traitement de cette information par rapport à la nature des médias (télé, radio, presse écrite, forum ou journal internet) et au format de traitement des données, et de repérer les mots-clés et les statistiques des expressions connotant de la communication politique. Il s'agira également de situer le contenu du discours politique par rapport à la position des intervenants sur l'échiquier politique (gouvernants/opposants) et ensuite de décider l'enjeu politique de ce rapatriement des concitoyens pour le champ politique, ainsi que la volonté et la capacité des médias à repérer cet enjeu et à l'analyser.*

*Mots clés : communication politique, discours, enjeu, médias, migrants ivoiriens, rapatriement*

## Abstract

*In December 2017, the Ivorian media as a whole and some of the international medias extensively dealt with the return of Ivoirians from the "Libyan hell", where some of them suffered the black slavery that was then rampant in that country. From a corpus of media (audio, written, television, social, etc.), this article deals with the political communication of the different agents in their treatment of this event that has moved the national community. The analysis intends to highlight the treatment of this information in relation to the nature of the media (television, radio, written press, forum or internet newspaper) and the format of data processing, and to identify the key words and statistics of the expressions connoting political communication. It will also rest on situating the content of the political discourse in relation to the position of the speakers on the political scene (governing people /opposition members) and thus to decide the political stake of this repatriation of the*

*fellow-citizens for the political field, as well as the will and the capacity of the media to unveil it and later analyze it.*

*Keywords : discourse, Ivorian migrants, media, political communication, repatriation, stake*

---

## **Introduction**

En novembre 2017, l'affaire de la vente d'hommes Noirs en Libye éclatait sur CNN par une exploitation minutieuse et avantageuse d'une vidéo d'amateur postée à la chaîne au cours du mois d'août. Cette vidéo montrait comment des migrants africains en transit sur le territoire de la Libye déchirée et aux mains des bandes armées étaient vendus au cours des enchères aux esclaves. Ce trafic est devenu un commerce lucratif pour plusieurs milices qui ont mis en place un réseau bien organisé avec des ramifications dans des pays africains pour le transfert des fonds. C'est aussi dans ces centres qu'on « vend » les migrants »<sup>329</sup>.

Cet article se penche sur la communication gouvernementale à propos des Ivoiriens rapatriés de ce qu'il est convenu d'appeler l'enfer libyen. L'objectif est de montrer que si les choix de la communication politique du gouvernement ont structuré l'ensemble des prises de parole et des appréciations politico-médiatiques du sens et de la gestion des rapatriements, ce travail s'alignait sur une communication plus centrale produite et diffusée par des groupes d'Etats et d'experts de l'Union européenne (UE), et notamment la France et l'Allemagne accompagnés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Union africaine (UA) et ses Etats membres, dont la Cote d'Ivoire, ont accompagné ces acteurs de la communauté internationale, qui pilotaient et finançaient ces opérations de rapatriements. L'approche ici proposée relève de la « communication politique ». Les sociologues se sont méfiés de ce syntagme nominal ; ils considèrent que cette expression « semble posséder le pouvoir de concentrer en deux mots l'ensemble des maléfices liés à l'apparition d'une démocratie dévoyée par les

---

<sup>329</sup> Le Monde avec l'AFP, « Le rapatriement de Libye des migrants s'annonce comme un vrai casse-tête », article du 01 décembre 2017, disponible sur <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/01>

sortilèges du marketing, des sondages et des petites phrases politiques » (Riutort, 2010 :4). Mais Riutort a aussi repéré une littérature qui prouve qu'il y a longtemps que cette suspicion en déficit de sérieux scientifique a été levée. Ainsi, Bon (1985 : 556) a étudié les rapports qu'entretiennent le langage politique et l'idéologie. Au même moment, Balle (1985) ouvrait la voie à des recherches synthétiques dans les principales disciplines des sciences sociales (sociologie, science politique, histoire, etc.) au sujet des liens entre médias et politique. A raison, Legavre (1998) indique que la communication politique a définitivement gagné en respectabilité auprès des autres disciplines des sciences sociales.

À la vérité, la communication politique n'est pas qu'un « ensemble disparate de théories et de techniques » sur les langages du pouvoir. Elle intègre la vie effective du pouvoir et s'entend aussi aux « pratiques directement politiques » ainsi que des « stratégies et des conduites qui varient selon les positions de pouvoir occupées et les situations vécues par les acteurs concrets de la vie politique » (Gerstlé et Pia, 2016 : introduction). Cette analyse s'appuie sur cette dernière figure, en considérant d'emblée que dans le cas des rapatriements des migrants ivoiriens de Libye, les situations de détresse vécues par les Africains sont une « matière à communication politique » ayant mobilisé la fabrique des éléments de langage aussi bien à l'intérieur des états-majors des pays et organisations membres de la communauté internationale qu'au sein des Etats africains dont sont originaires les migrants secourus en Libye. L'intervention pour rapatrier ces migrants en détresse a mobilisé de la part de ces différents acteurs des appuis techniques et financiers inégaux. Il s'ensuit que la communication politique autour des opérations de rapatriements des migrants ivoiriens de Libye était verticale, et ressortait des pratiques de pouvoir où les pays donateurs fixaient des cadres auxquels les Etats africains obéissaient de manière directe ou indirecte.

En communication du marketing de vente, l'un des principaux motifs qui conduisent à l'intégration verticale est « l'incertitude dans l'offre du produit en amont et le besoin d'information qui en découle pour les entreprises en aval » Arrow (1975 : 173). L'analyse des rapports suscités par cette « incertitude » aboutit à cette conclusion fondamentale que « même lorsque les

conditions initiales sont du type de celles que l'on pense généralement comme concurrentielles, le résultat sera une tendance à une concurrence imparfaite » (Arrow, 1975). L'hypothèse de Kenneth J. Arrow nous permet d'utiliser ici l'énoncé de « communication verticale » pour décrire l'opération de rapatriement des migrants ivoiriens de Libye, comme un « produit » de concurrence parfaite néanmoins soumis à la concurrence imparfaite. Ainsi, le rapatriement des Ivoiriens de Libye est une opportunité pour faire de la communication politique à destination du marché interne. Ce point peut être considéré comme un élément de « concurrence imparfaite » dès lors que dans le cadre de la communication verticale et comme acheteur ou destinataire du produit « rapatriement de migrants », le gouvernement ivoirien est supposé s'aligner sur les termes de références du fabricant de ce produit.

Ici, la concurrence imparfaite s'installe en matière de communication politique autour du produit « rapatriement des migrants de Libye » du moment où les « fabricants » ou « émetteurs » de ce produit (la communauté internationale) n'en attendent pas les mêmes objectifs politiques que les récepteurs (les pays d'origine des migrants et leurs gouvernements). Dans son implémentation par et dans le champ de l'action internationale et nationale, cette communication ruisselle du haut vers le bas, du fabricant au destinataire, autrement dit des Etats forts et des organisations qui en financent la production et la gestion technique vers les Etats faibles qui le consomment. Le sens de ce ruissellement appelle une communication verticale, qui s'est mise en place pour circuler par ses canaux principaux que sont les éléments de langage produits.

Cette communication verticale pénètre dans l'échelle des Etats africains, avec ses objectifs et ses éléments de langage irréductibles et présents dans toute communication gouvernementale. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a politisé cette verticalité, faisant allégeance aux attentes de la communauté internationale et tentant autant que faire se peut de mettre sa propre souveraineté en première ligne. La communication politique du gouvernement ivoirien a essayé de tirer profit de l'onde de choc provoquée et exploitée depuis l'extérieur par des pays donateurs de

l'aide au rapatriement, cette fois-ci pour faire de la politique interne. Dans les deux cas, le rapatriement des Ivoiriens de Libye est devenu une opportunité pour « manipuler la parole » (Breton, 2000) et faire passer pour vraie la sincérité et l'empathie des opérateurs politiques du rapatriement. A diverses échelles et pour des finalités qui seront précisées au fil de l'analyse, l'Etat ivoirien et la communauté internationale ont produit et imposé des techniques de manipulation de l'opinion, pour imposer des vues précises sur ces opérations de rapatriements.

L'analyse essaiera de voir comment et à quel point, pour le gouvernement ivoirien, les opérations de rapatriement des Ivoiriens de Libye ont été une contrainte d'alignement sur les attentes de la communication verticale des opérateurs étrangers, qui ont initié et financé entièrement cette action humanitaire. En même temps, on verra que le gouvernement ivoirien a introduit un élément de concurrence imparfaite en essayant de transformer en opportunité de communication politique bénéfique cette opération internationale à laquelle il était associé comme simple point de chute des migrants et de l'opération humanitaire de rapatriement. Pour atteindre cet objectif analytique, l'article répond aux questions suivantes : comment l'offre communicationnelle de la communauté internationale a-t-elle été structurée pour créer un tel consensus sur la nécessité de mettre en place une opération humanitaire d'urgence pour rapatrier les migrants africains de Libye ? Comment le gouvernement ivoirien s'inscrit-il dans cette opération pour le compte de l'action internationale et pour son propre compte ? Quels sont, pour le débat démocratique sur l'émigration des jeunes, les limites et les risques d'une telle communication verticale ? cet article comporte une structure ternaire. En premier lieu, il traite de la communication verticale initiée par la communauté internationale ainsi que de la réaction des Etats africains dans ce contexte communicationnel empreint de crise. En deuxième lieu, ce travail s'appesantit sur le caractère hétéronome de la communication du gouvernement ivoirien. En fin, il présente les limites et risques de la communication verticale pour le gouvernement ivoirien qui tente d'afficher et assumer sa souveraineté.

## 1. La communication verticale de la communauté internationale : de l'initiative internationale à l'effet dominos

La traite négrière libyenne a provoqué une communication de crise au sein des gouvernements des Etats puissants de l'Europe occidentale et des instances onusiennes, dans le but d'instruire le dossier en anticipant toute politisation de l'opinion publique (Zask, 1999). Cet état de fait pourrait se retourner contre ces pouvoirs politiques par ailleurs hostiles en Europe à l'immigration illégale des Africains. Cette hostilité pouvait être en effet considérée par la société civile comme une caution indirecte à la traite négrière en Libye, étant donné que les chancelleries occidentales sont restées muettes sur les conditions d'accueil des migrants et les multiples exactions commises contre les Africains qui veulent rejoindre l'Europe à partir du sol libyen. Avec le scandale de la traite négrière en Libye, l'Europe faisait face à un paradoxe relatif aux politiques migratoires hostiles: comment tenir, en même temps, une communication politique dont la matrice et le contenu sémantique était l'indignation et ainsi marquer l'empathie des Etats européens et de leurs opinions publiques, et assumer par ailleurs le durcissement excessif des conditions de passage des frontières maritimes et terrestres européennes qui a transformé la Libye en un goulot d'étranglement ?

Pour résoudre ce paradoxe, la parole politique se devait d'être forte et sans ambiguïté. La communication verticale sur la prise en charge de la situation des migrants coincés en Libye s'est installée en considérant que les actions en direction des victimes de la traite négrière libyenne se devaient d'être visibles, concrètes et efficaces. Pour avoir une parole forte et crédible, les leaders politiques de divers ordres ont choisi une communication offensive et susceptible d'être imposée à l'ensemble des acteurs impliqués. Cette communication offensive a opté pour un lexique dramatique qui structure le métalangage, renvoyant à une culture commune, fictive ou de circonstance (Marcellesi, 1971: 25-56) et auxquels participent tous les intervenants du rapatriement humanitaire de Libye. L'esprit de cette communication verticale tapisse toutes les prises de parole de ces intervenants situés sur différents segments de la prise en charge de l'opération « rapatriement de migrants de

Libye ». L'enjeu sémantique de ce positionnement communicationnel est de distiller une compassion de circonstance. Didier Fassin (2002) soutient que si la prise en charge de la souffrance par l'action publique s'est banalisée, l'étude de deux cas (identification de raisons médicales et modalités de l'attribution d'aides d'urgence à des personnes confrontées à des difficultés matérielles) montre que dans son fonctionnement, ces politiques mobilisent des ressorts sociologiques mis au service d'un mode précis de gouvernement. Pour le cas d'espèce, le choix d'une communication politique compassionnelle consistait pour la communauté internationale à se fondre dans le courant des opinions publiques indignées et ainsi soigneusement masquer toute responsabilité (in)directe des politiques européennes anti-migratoires sur la formation du cul-de-sac libyen. Dans cette communication politique, essentiellement occidentale, le discours guerrier et dénigrant (« immigration clandestine zéro », « combattre les migrations désordonnées », « inverser les flux migratoires », « ne pas accepter toute la misère du monde », etc.) habituellement tenu par les gouvernements européens, a été savamment dissimulé au profit d'un vocabulaire compassionnel et volontairement au secours du faible. Dans cette démarche de conversion à l'aide humanitaire et à la souffrance des migrants, les pouvoirs politiques des pays de destination finale des migrants africains mettent en avant leur adhésion de circonstance à l'empathie déclenchée par les médias. C'est dans ce cadre que plusieurs leaders traduisent leur indignation. Emmanuel Macron, le président français, parle de « crime contre l'humanité » pour qualifier ces trafics d'un autre âge. Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, a exprimé son indignation face à ce commerce d'êtres humains, ainsi que l'Union africaine (UA), par la voix de son président, le Guinéen Alpha Condé, décrie cette situation deshumanisante.

Le caractère d'urgence de la situation des migrants Africains présents sur le sol libyen était acté sans que le durcissement des politiques migratoires européennes ne soit bousculé. Pour déployer les moyens d'action de la communauté internationale, la situation des migrants de Libye a été qualifiée de « crise migratoire ». Plus qu'un vocable, ce substantif de « crise » est la sémantique et la pratique de l'intervention internationale, ce qui contraint différentes

organisations à implanter ou investir de nouveaux théâtres d'opérations. Ces organisations se saisissent parfois « d'enjeux nouveaux et consolident ou étendent, ce faisant, leurs champs d'action respectifs » (Ambrosetti et de Neuilly 2009 : 8). De ce point de vue, pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA) et leurs instances organiques ou satellisées (Haut-Commissariat pour les réfugiés et Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), l'opération de rapatriement des migrants africains de Libye demeure une opportunité que confirme l'implémentation de cette communication verticale qui signifie que ces organisations ont investi le dossier et considéré qu'il relevait de leur domaine de compétence. En même temps, ce choix signifiait que cette exception humanitaire ne suspendait pas la rigidité et la violence banale et outrancière de cette même « communauté internationale » contre les migrants illégaux que pour un seul objectif opérationnel : les aider à sortir du bourbier libyen.

Ce qui se dessinait aussi en dessous de cette communication de crise, c'était la carte des destinations. Par son plan d'action et son choix de communication verticale, la « communauté internationale » fixait la direction du mouvement hors de Libye : il n'était pas question que ces Africains poursuivent leur route vers l'Europe. L'intervention humanitaire en Libye était conçue en mode unidirectionnel et consistait exclusivement à remettre ces migrants à leurs pays d'origine. La verticalité et la persuasion de la communication politique de la communauté internationale ont consisté à imposer ce choix sans alternative que les migrants africains devaient être acceptés dans leurs pays de départ. Dans ce contexte de déséquilibre des forces, les Etats africains n'avaient donc pas d'autre choix que de participer à l'organisation du retour de leurs ressortissants sur financement et management technique de la « communauté internationale ». Les pays africains renonçaient ainsi à toute approche en termes de droit d'asile et de liberté de circulation. La Libye n'a pas signé la Convention de Genève de 1961 et les pays de transit d'Afrique du Nord n'ont manifesté aucune volonté d'intégrer les migrants négro-africains. Surtout, les pays d'Europe occidentale, cibles de ces migrants, n'ont jamais envisagé de négocier concernant les migrants africains présents en Libye en termes de droit d'asile. Une telle perspective aurait pu permettre à



certains d'entre eux de demander exceptionnellement leur asile au sein de l'Union européenne à partir d'un guichet avancé en Afrique du Nord (à Tunis, Rabat, Alger ou Le Caire par exemple). Les pays africains entrent dans le protocole de gestion de cette crise migratoire en actant le fait qu'aucun migrant africain en Libye n'est éligible à l'entrée en Europe.

À partir du moment où toute perspective autre que celle du rapatriement a été savamment écartée, les paradigmes d'une action humanitaire plus ou moins concertée étaient mobilisés et mises en scène. La configuration de base était celle des pays africains contraints et presque forcés d'accepter leurs ressortissants, sans pouvoir mettre en débat les attentes et l'offre de la « communauté internationale ». L'amnistie dans les discours constaté en faveur des migrants africains coincés en Libye entraînait donc, pour les pays africains, le consentement à l'évitement de toute crise de communication sur la pratique sécuritaire et l'ostracisme assumés des politiques européennes en cours.

Le terme de « crise » engageait la définition d'un périmètre et d'une méthodologie de l'intervention en Libye. La gestion humanitaire d'urgence implique en effet la mise en place d'une technologie d'exfiltration des migrants d'Afrique subsaharienne présents en Libye. Ce faisant quelle a été la réaction des pays africains dont les ressortissants étaient coincés en Lybie ?

La mobilisation des Etats africains pour le rapatriement de leurs ressortissants détenus ou coincés en Libye est l'un des effets *dominos* de cette onde mondiale d'indignation, savamment politisée et inscrite en amont dans la pratique et la communication de la « communauté internationale ». Comme l'ensemble des Etats africains, la Côte d'Ivoire a été irriguée par la décision des Etats puissants d'Europe (notamment la France et l'Allemagne) sur le sujet. Pour les gouvernements européens, l'enjeu de cette action humanitaire internationale était de se mettre en phase avec l'indignation des opinions publiques nationales. Cependant il n'en demeure pas moins que la tâche du rapatriement s'annonçait comme une initiative colossale. En effet, Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'UA, avait estimé qu'il y avait entre

400 000 et 700 000 migrants africains en Libye et qu'environ 3 800 d'entre eux étaient en situation de rapatriement d'urgence<sup>330</sup>. Pire, toutes les 3 800 personnes n'étaient identifiées que dans l'un des 42 camps de migrants recensés par le gouvernement libyen. Cette estimation montrait que la « crise humanitaire » telle que décrite par la communauté internationale impliquait la prise en charge de milliers de personnes, et que l'opération du rapatriement était une tâche titanesque pour l'ensemble des gouvernements d'Etats africains.

En raison du sommet Union Africaine-Union Européenne sur le thème « Investir dans la jeunesse pour un avenir durable » tenu à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017 en présence de plus de 80 chefs d'Etats et de gouvernements, la Côte d'Ivoire s'est retrouvée presque malgré elle en première ligne des difficultés et des débats suscités par la problématique des migrants africains et de leur rapatriement du guépier libyen. Lors de ce sommet, Emmanuel Macron a encore affirmé le leadership de la communauté internationale sur le sujet en soutenant qu'il fallait « accélérer le programme de rapatriement volontaire vers leur pays d'origine, avec une aide efficace à la réinsertion, pour avoir une action efficace contre la traite d'êtres humains en Afrique »<sup>331</sup>. A la sortie d'une réunion d'urgence tenue à Abidjan le mercredi 29 novembre 2017 en marge du sommet Union Africaine-Union Européenne, c'est encore le président français qui va monter au créneau pour déclencher le début des « opérations d'évacuation d'urgence » de migrants « dans les prochains jours ou semaines »<sup>332</sup>, soit deux semaines après la diffusion de la vidéo glaçante de CNN. Pour sa part, le président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahama, a souligné que ce sont le chômage et la pauvreté qui « jettent [les jeunes Africains] par dizaine de milliers sur les routes qui les mènent vers la mort et l'esclavage »<sup>333</sup>.

---

<sup>330</sup> Source : « Esclavage en Libye : 3800 migrants à rapatrier d'urgence, selon l'Union africaine », article du journal Le Parisien avec AFP|30 novembre 2017, disponible sur <http://www.leparisien.fr/international/esclavage-en-libye-3800-migrants-a-rapatrier-d-urgence-selon-l-union-africaine-30-11-2017-7424790.php>

<sup>331</sup> Cité in « Réunion d'urgence sur l'esclavage en Libye en marge du sommet d'Abidjan » 29 novembre 2017 par voafrique.com

<sup>332</sup> Le Parisien avec AFP, « Esclavage en Libye : Macron annonce des évacuations d'urgence », article du 30 novembre 2017, disponible sur <http://www.leparisien.fr/international/lutte-contre-l-esclavage-en-libye-macron-annonce-des-evacuations-d-urgence-29-11-2017-7423539.php>

<sup>333</sup> Idem.

Il exhorte les gouvernements africains à travailler davantage pour la jeunesse de leurs pays respectifs.

## **2. Hétéronomie de la communication du gouvernement ivoirien**

Sur ses ressources et sa structure, la communication gouvernementale ivoirienne quant au rapatriement des compatriotes sinistrés en Libye a été hétéronome. Cette hétéronomie réside dans le fait que dans cette communication, l'externe et l'interne sont deux échelles qui s'articulent. Si bien que si la source principale de ses éléments de langage est la parole publique distillée de l'extérieur par les Etats puissants d'Europe qui décident et ordonnent ce qui doit se faire et se dire en la matière par tous les acteurs impliqués, le gouvernement ivoirien s'est efforcé d'exister en ajoutant une dimension interne à ce discours, qui mette en avant sa propre prise de responsabilité dans le retour des migrants ivoiriens coincés en Libye.

En externe, les puissances européennes ont pris l'ascendance sur les Etats africains dans le processus de rapatriements en jouant le rôle de premier plan dans cette action humanitaire. La communication verticale s'applique aux jeux et rapports de force internes à ces acteurs coalisés pour mener l'opération d'exfiltration des migrants africains. Dans ces jeux d'intervention et en raison de l'importance de son apport financier et technique, la communauté internationale à travers ses représentants tient le rôle stratégique de « chef d'orchestre », qui est dépositaire d'une autorité qui « s'exerce en premier lieu sur les musiciens de l'orchestre », et seulement après sur le public (Bush, 2002). Comme chef d'orchestre, la communauté internationale est porteuse d'une stratégie et d'un plan de communication imposé à toute communication gouvernementale sur cette crise migratoire. Dans cette communication politique, l'autorité de deux termes de références est allée de soi : profilage et réintégration. Ces termes quadrillent et conditionnent l'incorporation des gouvernements africains aux paradigmes de l'action internationale humanitaire sur les migrants de la Libye esclavagiste. Dans la mise en œuvre de cette procédure de sauvetage humanitaire, le véritable chef de projet au cœur de cet orchestre est l'OIM, que la communauté internationale a choisi comme son principal partenaire opérationnel. Ce partenaire produit et distille les procédés d'action

auxquels seront pratiquement assujettis les Etats récepteurs des migrants de retour. L'implication de l'OIM permettait ainsi à la communication de crise de faire l'économie d'un conflit avec les normes africaines si elles existaient, et de gagner d'emblée en autonomie d'action. Le savoir-faire avéré de ce partenaire technique mettait hors du champ de débat la question de la méthode : l'OIM possède toute la compétence nécessaire à l'opération. Ainsi, la communauté internationale pouvait irriguer les pouvoirs africains et leurs opinions publiques des méthodes de rapatriement avérées et déjà utilisées par cette institution intergouvernementale dans d'autres crises en Afrique ou ailleurs. L'expérience et l'expertise de l'OIM constituaient la caution du savoir-faire technique nécessaire dans la phase d'opérationnalisation de cette gestion humanitaire de crise. Cette institution était le gage, pour les opinions publiques occidentales et les gouvernements africains, que les migrants pris au piège dans le borbier libyen seraient exfiltrés correctement dans un processus orchestré par la communauté internationale.

Dans la communication verticale et de persuasion de la communauté internationale, le respect des standards internationaux est implicitement inscrit dans la sollicitation de l'OIM. Sur le plan de la violence symbolique, cela sous-entend que lorsque l'aide internationale est proposée, les opérations qui impliquent cette même communauté sont menées par des acteurs issus de l'OIM ou de ses réseaux satellisés. La présence de l'OIM implique donc une affirmation de la confiance que la communauté internationale se fait à elle-même, et de sa croyance à ses propres normes et standards. Dans cette situation, l'Afrique redécouvre que les standards qui s'appliquent dans le rapatriement des Africains sinistrés en Libye sont ceux de la communauté internationale qui, parce qu'elle assure par ailleurs l'accompagnement financier de l'opération, peut dicter ses délais, ses méthodes et ses partenaires à tous les acteurs de la chaîne de rapatriement.

La Côte d'Ivoire a joué un rôle de second plan dans le schéma édicté par la communauté internationale qui trace les sillons du rapatriement des migrants Ivoiriens de Libye. Ce rôle, qui constitue une allégeance du pouvoir ivoirien à la communication verticale de la communauté internationale, se manifeste dans l'exécution, sans aucune velléité de « tropicalisation », de la feuille

de route mise en place par la communauté internationale. Au fond, le pouvoir ivoirien s'est laissé guidé par le cadrage technico-bureaucratique de l'OIM. Par cette sous-traitance, la souveraineté ivoirienne s'effaçait et le gouvernement adhéraît aux différents termes de référence et aux *process* décidés et dictés depuis l'externe et appliqués au rapatriement des sinistrés de Libye. Dans ce cadre, les termes qui forment la structure de base de la communication verticale ont été repris à volonté par le gouvernement ivoirien. Aussi, l'allégeance à la verticalité s'affirme par l'alignement sur le modèle opérationnel standard mis en place pour mener l'opération, et dont les deux principaux sont le profilage, qui est en tête des critères de la prise en charge habituelle de l'OIM en contexte de crise migratoire, et la réintégration, qui marque la volonté des Européens de sédentariser ces migrants dans leurs pays d'origine. Le message de la communication autour de cette action humanitaire pilotée par l'expertise internationale est que l'UE veut tenir ces migrants à distance de son territoire et que les Etats africains doivent s'en charger. L'adhésion du pouvoir ivoirien à cet objectif de politique migratoire extérieure de l'UE a amené le gouvernement à reproduire et à évoquer systématiquement ces attentes européennes dans ses prises de parole.

En interne, le gouvernement ivoirien n'a pas voulu faire une communication d'alignement sur cette approche verticale de l'aide internationale à l'évacuation des migrants africains de Libye. N'étant pas qu'un simple convoyeur de normes de la communauté internationale, il a tenté de se présenter aux médias et à son opinion publique comme un « chef d'orchestre » et a ainsi proposé un discours qui masque autant que faire se peut cette réalité de la décision et de la communication verticale. Le fait est que, dans sa mise en place et son management, l'opération de rapatriement des migrants africains de Libye était une priorité, décidée par la communauté internationale. La question technique qui se serait posée à la communication du pouvoir ivoirien était la suivante : comment faire passer une action verticale pour une initiative ivoirienne, du moins menée de façon concertée et en réseau ? L'enjeu interne était clairement d'affirmer la participation de la souveraineté nationale à cette initiative de la communauté internationale. La stratégie de communication gouvernementale consista à se situer dans la

mouvance internationale (allégeance au paradigme de la verticalité) et à s'en éloigner pour mettre en avant la force d'impact de l'Etat ivoirien dans la réussite des opérations de rapatriement (éloge de la souveraineté).

Quelques éléments illustrent le développement d'une communication gouvernementale visant à s'inscrire avantageusement dans un orchestre piloté par un leader hors du champ de prise du pouvoir ivoirien. Ainsi, sur le nombre de migrants africains détenus officiellement dans les 42 camps du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), les représentants du pouvoir ivoirien ont relayé le chiffre de 15 000 personnes. Pour mémoire, cette statistique a été produite par l'OIM, à partir de ses recoupements internes. Si l'UA a pris le leadership dans la gestion du projet en se fixant comme objectif de rapatrier ces 15 000 migrants en trois semaines et tous ceux qui le souhaitent en six mois, on note que dès la première réunion de travail tenue en son siège à Addis Abeba le 4 décembre 2017, l'importance des attentes de l'UA et des trois partenaires extérieurs (HCR, UE, OIM) présents à cette réunion est devenue décisive. Du moment où l'UA a rencontré peu de solidarité venant de la plupart des Etats africains, notamment ceux qui n'avaient pas de ressortissants en Libye<sup>334</sup>, l'ensemble de ses objectifs opérationnels reposaient désormais et entièrement sur l'apport financier, technique et logistique de ces partenaires extérieurs à l'Afrique. En raison de cette faiblesse interne des capacités africaines, le rôle de l'UE et de son soutien opérationnel qu'est l'OIM s'est trouvé accru. Pour le volet technico-opérationnel, ce rôle est devenu très clairement crucial dans le pilotage et l'identification des migrants, ainsi que l'organisation et l'affrètement des vols retours. Sur le volet financier et comme la plupart des Etats africains, la Côte d'Ivoire s'est appuyée sur le soutien du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique. La communication gouvernementale a régulièrement fait mention du « Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique », qui s'est renforcé, en décembre 2018, de 7 millions d'euros en « soutien aux opérations de

---

<sup>334</sup> Seul le Maroc a proposé des avions pour faire des navettes entre Tripoli et les Etats concernés, et le Rwanda s'est retrouvé seul à proposer de recevoir jusqu'à 30 000 migrants coincés en Libye. Sur ce point, voir RFI, « Une première réunion pour organiser le rapatriement des migrants de Libye », article du 04-12-2017, disponible sur <http://www.rfi.fr/afrique/20171204-ethiopie-premiere-reunion-organiser-rapatriement-migrants-libye>

retour humanitaire volontaire et de réintégration en Libye ». Le financement de ces retours profitera également d'une partie des 45 millions d'euros supplémentaires dédiés dans ce Fonds fiduciaire à la Libye, et « alloués à l'aide fournie par le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique à la gestion des frontières et de la migration »<sup>335</sup>.

Mais dans l'euphorie des retours réussis de migrants ivoiriens, le gouvernement de ce pays a été tenté de se présenter comme un chef d'orchestre autonome, et dont la partition vient d'être jouée valablement dans ces rapatriements. La communication gouvernementale s'est emballée et a joué de « concurrence imparfaite » : il a fait délibérément le choix de se mettre en première ligne et de vanter les mérites de ce qu'il présente comme sa propre action humanitaire. Dès le 20 novembre 2018, le ministre ivoirien de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'étranger est monté au créneau pour affirmer lors du retour d'un contingent de 155 Ivoiriens sinistrés en Libye que « Le président de la république, homme de vision, a fixé comme objectif de faire rentrer en Côte d'Ivoire tous les Ivoiriens qui le souhaitent et qui sont en situation de détresse à l'extérieur comme c'est le cas actuellement en Libye. »<sup>336</sup> D'après lui, l'Etat ivoirien n'a « pas attendu les révélations faites par une chaîne de télévision étrangère pour procéder à cette opération d'évaluation volontaire d'Ivoiriens pris dans le piège libyen »<sup>337</sup>. Ces éléments de langage ont été distillés par toutes les échelles administratives et dans les médias nationaux et les réseaux sociaux pour donner à penser à un acte souverain du gouvernement. L'enjeu était de conquérir l'opinion publique nationale. Dans une telle direction, la puissance du gouvernement dans la démarche de rapatriement des ressortissants ivoiriens coincés en Libye a été réaffirmée par le Directeur des Ivoiriens de l'étranger, M. Issiaka Konaté, qui a fait savoir que c'est l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Libye qui, même délocalisé, a réussi à identifier les 595 ressortissants Ivoiriens à rapatrier. Sur le fond, il s'agit d'une stratégie de banalisation des rapatriements de Libye, pour diluer

---

<sup>335</sup> Commission européenne - Communiqué de presse, Bruxelles, le 14 décembre 2018, disponible sur [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-6793\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6793_fr.htm)

<sup>336</sup> Entretien disponible sur [https://www.youtube.com/watch?v=j1i3FG\\_SSX8](https://www.youtube.com/watch?v=j1i3FG_SSX8)

<sup>337</sup> *Idem*.

l'exceptionnalité de cet évènement porté par les acteurs externes et ainsi l'inscrire dans le cours normal et ordinaire d'une gouvernance responsable des mobilités. Cette stratégie de communication montre que cette gouvernance des mobilités est bel et bien en place, et qu'elle fait revenir volontairement ses ressortissants en détresse depuis plus de deux ans. Pour M. Konaté, « La Côte d'Ivoire continue ses appuis à ses ressortissants qui sont à l'extérieur. Avant cette arrivée [de 155 migrants le 20 novembre 2018], on était à 1279 Ivoiriens qui sont revenus en Côte d'Ivoire lorsqu'ils se sont retrouvés en situation d'extrême détresse. Il y en avait de tous les pays, mais de la Libye on se retrouve à 351 personnes qui sont revenues »<sup>338</sup>. Ainsi, la communication gouvernementale montre une Côte d'Ivoire compatissante et magnanime, qui tient son propre agenda en matière migratoire et n'est pas à la remorque de la communauté internationale. Le premier contingent est parti de la Libye le 27 novembre 2015 et c'était avec 44 personnes. Selon lui, C'est une politique très engagée à travers laquelle le gouvernement promeut la protection des migrants.

Mais cette démonstration de souveraineté marche moins bien lorsqu'il faut communiquer dans le détail sur le pilotage des retours volontaires de Libye et sur la méthodologie et le financement de la réintégration sociale de ces migrants rapatriés. Sur l'ensemble de ces sujets, le crédo du gouvernement a été d'indiquer que ces migrants de retour bénéficieront d'une assistance et que des opportunités existent sur place, notamment au niveau des micro-projets. Pour la prise en charge et la réintégration des migrants, l'UE et l'OIM reviennent très rapidement au-devant de la scène dans la communication des responsables gouvernementaux. En effet, dans « la prise en charge, il y aura plusieurs étapes. D'abord, n'oubliez pas que la Côte d'Ivoire est aujourd'hui éligible au Fonds fiduciaire de l'UE. Nous, ce que nous allons faire dans un premier temps, c'est le profilage, c'est ce qui se fait en ce moment. Nous allons faire le profilage des migrants, les raisons du départ, pourquoi les personnes sont parties. Nous allons offrir un hébergement de courte durée, peut-être de trois à quatre jours dans des zones que nous seuls savons où

---

<sup>338</sup> Issiaka Konaté, Directeur des Ivoiriens de l'étranger, intervention sur RTI, mise en ligne par RTI Info disponible sur <https://m.facebook.com/RTIInfo225/videos/>



nous allons mettre ces personnes qui seront dans d'excellentes conditions d'hébergement.»<sup>339</sup> Le directeur des Ivoiriens de l'étranger donne à penser que dans les faits, l'UE et l'OIM sont des partenaires incontournables, ce qui en réalité signifie qu'elles pilotent les opérations de bout en bout. En effet, la feuille de route des opérations organisées et financées par l'UE et gérées techniquement par l'OIM n'encadrent pas que les rapatriements. Elle concerne aussi la somme de 165 000 F CFA (environ 300 USD) attribués à chacun des migrants rapatriés. M. Issiaka Konaté confirme d'ailleurs ce point qui montre que c'est l'argent de l'UE qui finance l'opération. Selon ce haut fonctionnaire ivoirien, « grâce à l'appui de l'UE et aussi de l'OIM, nous allons ensuite continuer parce qu'il y a le projet de réintégration des migrants qui est d'une valeur de 2,7 millions d'euros et qui concerne 700 migrants dont 550 peuvent provenir d'un pays d'Afrique et 200 d'Europe. Donc, ces personnes qui viennent d'arriver sont éligibles aux projets du Fonds fiduciaire, ils pourront nous soumettre des projets individuels ou collectifs que nous pourrions prendre en charge après le profilage »<sup>340</sup>.

### 3. Limites et risques de la communication verticale

Ce qui ressort des précédentes analyses, c'est l'improbabilité de la thèse d'une organisation souveraine du rapatriement des migrants ivoiriens de Libye que semble défendre certaines prises de paroles au compte de la communication gouvernementale. Si diplomatiquement et politiquement l'UE et l'OIM sont présentées comme des partenaires techniques et financiers du gouvernement ivoirien, dans les faits, ce sont ces deux structures qui portent le pilotage de l'identification, du rapatriement et de la réinsertion de ces migrants. De ce fait, on se rend à l'évidence de l'externalisation des rapatriements comme opération humanitaire orchestrée et menée par la communauté internationale. Dès lors, quelles sont les limites d'une telle opération qui a fait le choix d'une communication verticale ?

---

<sup>339</sup> Issiaka Konaté, Directeur des Ivoiriens de l'étranger, intervention sur RTI, mise en ligne par RTI Info disponible sur <https://m.facebook.com/RTIInfo225/videos/>

<sup>340</sup> *Idem*.

Quels sont les risques pour la production et la circulation de l'information sur les rapatriements par le champ médiatique ivoirien, et plus largement pour le débat démocratique autour de la politique migratoire du gouvernement ivoirien ?

Sur les limites de la communication verticale, notons que l'une des contraintes de l'alignement des partenaires africains sur les éléments de langage ainsi que les attentes de l'UE et de l'OIM qui se sont engagées à encadrer le rapatriement des migrants africains de Libye a été de repousser les possibilités opérationnelles alternatives. Ainsi peut-on considérer comme une limite fondamentale de la communication verticale le fait que, comme ses homologues africains sans doute, le gouvernement ivoirien s'est abstenu d'examiner sérieusement l'opportunité offerte pour certains migrants par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). En effet, le bureau du HCR à Tripoli a annoncé, le 29 novembre 2017, la mise en place d'un « centre de transit et de départ » des réfugiés. Comme la plupart des pays africains, la communication gouvernementale ivoirienne a respecté les attentes des grands d'Europe de se concentrer uniquement sur les rapatriements. Le HCR continue de se débrouiller pratiquement tout seul sur la question des réfugiés pris en otage en Libye. Très isolée, l'agence onusienne a avoué manquer d'offres d'accueil et de solidarité de la part des Etats tiers<sup>341</sup>. Elle n'a vu venir que le soutien encombrant de l'Italie aux mains des populistes, qui adhèrent au projet pour la simple raison cynique que Matteo Salvini, le ministre italien de l'intérieur, pense que ces « centres d'accueil et d'identification », en s'installant au sud de la Libye et à Tripoli, pourraient servir à bloquer les migrants, le plus loin possible des côtes italiennes. Mais tout compte fait, cette initiative onusienne entrave le « tout rapatriement » décidé et implémenté par l'UE sous les auspices de l'intervention humanitaire d'urgence. Elle attire l'attention sur la nécessité de ce que la communication verticale et l'approche en « tout rapatriement » ne font pas trier et catégoriser

---

<sup>341</sup> Sur ce point, voir Marie Verdier, « Les réfugiés pris en étai en Libye », article du journal *La Croix*, du 25/06/2018, disponible sur <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/refugies-pris-etai-Libye>.

rigoureusement les migrants sinistrés en Libye, et ainsi offrir aux réfugiés statutaires d'aller vivre ailleurs plutôt que de rentrer dans leurs pays d'origine où ils seraient menacés.

Concernant les risques, l'analyse en identifie trois. Notons d'abord que la communication verticale a opté pour une condamnation unanime de l'esclavage en Libye. À l'échelle de la Côte d'Ivoire, cela s'est traduit par une communion nationale autour des victimes ivoiriennes de la traite négrière en Libye. Cette communion a eu un effet d'aubaine pour le pouvoir, qui voyait ainsi s'aligner les comètes de l'opposition, de la société civile et de la presse libre sur les siennes. La communication verticale a ainsi joué en interne par un discours monotone sur l'évènement qui a largement impacté la presse. En effet, pour la presse ivoirienne, les principales sources d'information ont été les prises de parole des leaders de la communauté internationale et de leurs sous-traitants en charge des opérations, ainsi que le gouvernement ivoirien lui-même qui communiquait dans la foulée des retours et des sites officiels sur internet. Les médias se sont contentés de manchettes, d'interviews et de commentaires de communiqués. Aucun média n'a proposé une enquête autonome sous le format complet qu'on a par exemple vu lors du déclenchement de l'affaire avec la chaîne américaine CNN. On a vu peu de reportages au grand format, d'envoyés spéciaux sur le terrain, et encore moins un travail d'investigation approfondi sur le rapatriement et ses contours diplomatiques, financiers et politiques. Si bien que les médias ivoiriens n'ont fait que suivre l'actualité, sans vouloir ou pouvoir la traiter et encore moins la faire. En d'autres termes, articles de presse, interviews et autres commentaires d'experts montrent que les médias ivoiriens ne sont pas sortis de la manipulation de l'émotion suscitée par l'évènement, préférant au contraire exploiter à fond le filon du sensationnel que CNN avait quelque peu inauguré et que les gouvernements européens et africains se faisaient un plaisir de relayer à l'échelle de leurs opinions publiques. Si bien que le contexte ivoirien est celui où les voix dissonantes ont été rares et pas du tout audibles. L'état de choc a saturé la scène, et l'absence de journalisme d'investigation sur les contributions du pouvoir au rapatriement a fait le reste. Le gouvernement pouvait ainsi se permettre de renvoyer à plus tard tout débat sur le rapport entre les politiques publiques d'encadrement des

jeunes et la tentation migratoire. Il s'ensuit que l'un des risques associés à la communication verticale est d'alimenter un contexte émotionnel autour des questions migratoires, la société civile facilitant la vie à un gouvernement qui peut être tenté justement de sursoir à tout débat critique sur le sujet. Grâce à la force de l'émotion, les autorités ivoiriennes, comme leurs collègues étrangères, ont subtilement mis au pas le microcosme politique ivoirien et le champ médiatique. Cette stratégie est caractéristique de l'empathie, qui est la colonne vertébrale de la communication verticale : le déroulement gouvernemental du discours compatissant a présenté ces migrants comme des « victimes » de la méchanceté humaine, dégageant toute responsabilité dans ce qui arrive à ces pauvres jeunes gens, alors que cette crise peut donner l'occasion de mener un débat sur la pertinence des choix politiques en matière d'insertion socioéconomique des jeunes. Comme l'approche verticale, ce positionnement connote d'une communication persuasive, qui a rendu difficile toute contestation responsable des procédures engagées. Elle a entraîné l'adhésion plus ou moins consentie des trois autres protagonistes du traitement de l'information sur le rapatriement des migrants que sont l'opposition politique, la société civile et les médias, obligées *de facto* d'assister à ce qui est progressivement devenu un feuilleton et de relayer la parole gouvernementale. Cette stratégie s'est avérée efficace et le retour des Ivoiriens maltraités en Libye a aussi été « digéré » sur la durée.

## Conclusion

Le gouvernement ivoirien s'en est tiré sans grande polémique autour de la question du rapatriement des sinistrés de Libye. Il a même probablement réussi la prouesse d'imposer un consensus républicain autour de ce qui aurait pu être une matière à polémique et une opportunité pour l'évaluation des politiques sociales et des stratégies d'insertion des jeunes qui, par dépit, finissent sur les routes migratoires improbables. L'article aura montré que cette performance est due au fait que le gouvernement ivoirien a communiqué sur le rapatriement des compatriotes maltraités en Libye en mettant en avant une maîtrise souveraine de la situation,

alors qu'il participait seulement à une opération décidée et financée pour l'essentiel par la communauté internationale. Ainsi, le rapatriement est avant tout un événement international : le consortium ONU/UE, avec la contribution technique de l'OIM, a généré et géré le processus d'organisation et d'exécution des retours. Au fond, la plupart des médias ivoiriens et étrangers n'ont fait que relayer cette communication que nous avons décrite comme verticale et verrouillée, et ainsi prendre part à la communication persuasive qui accompagnait cette prestation médiatisée de la communauté internationale. Les agences ivoiriennes n'ont pas réellement touché et dégagé les enjeux des questions migratoires dans la gouvernance du pays et les rapports diplomatiques. Ce manque d'autonomie des médias dans la production des énoncés et l'encodage de l'information a transformé le champ médiatique en réceptacle et destinataire d'une communication politique verrouillée qui consiste à anticiper et à prévenir tout débat contradictoire sur le sujet. Si cette stratégie du gouvernement a fonctionné, elle a escamoté le problème et privé l'opinion publique de l'opportunité d'un débat sur la politique ivoirienne de l'émigration. Aussi peut-on dire que la communication politique sur le rapatriement des Ivoiriens de Lybie a quelque peu mis en berne tout débat démocratique sur la question cruciale de l'émigration des jeunes.

## **Bibliographie**

### **1-Ouvrages et articles**

David Ambrosetti et Yves Buchet de Neuilly (2009), "Les organisations internationales au cœur des crises. Configurations empiriques et jeux d'acteurs in " *Cultures & conflits* N°75, pp.7-14.

Didier Fassin (2002), "La souffrance du monde. Considérations anthropologiques sur les politiques contemporaines de la compassion" in *L'Evolution psychiatrique* N°67.4, pp. 676-689.

Éric Darras et Olivier Philippe (2004), *La science politique une et multiple*, Paris , Editions L'Harmattan

Esteban Buch ( 2002), "Le chef d'orchestre: pratiques de l'autorité et métaphores politiques" in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, Vol. 57. No. 4, Cambridge University Press

Francis Balle (1985), "Médias et politique" in *Traité de Science Politique*, N°3, pp. 574-81.

Frédéric Bon (1985), "Langage et politique" in *Traité de science politique*, N°3

Jacques Gerstlé et Christophe Piar (2016), *La communication politique-3e éd.* Paris, Armand Colin

Jean-Baptiste Legavre (1998), "Une discipline en chaire. L'initiation à la science politique dans les cursus universitaires au milieu des années quatre-vingt-dix" in *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, pp.37-62.

Jean-Baptiste Marcellesi (1971), "Eléments pour une analyse contrastive du discours politique" in *Langages*, N° 23, pp. 25-56

Joëlle Zask (1999), *L'opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan

Kenneth J. Arrow (1975), "Vertical integration and communication" in *The Bell Journal of Economics*, pp.173-183.

Manuel Castells (2007), "Communication, power and counter-power in the network society" in *International journal of communication* N° 1.1.

Manuel Castells (2013), *Communication power*, Second edition, USA, Oxford University Press,

Philippe Breton (2000), *La parole manipulée*. Paris, La découverte.

Philippe Riutort (2010), *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte

## 2- Webographie

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-6793\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6793_fr.htm)

<http://www.leparisien.fr/international/esclavage-en-libye-3800-migrants-a-rapatrier-d-urgence-selon-l-union-africaine-30-11-2017-7424790.php>

<http://www.leparisien.fr/international/lutte-contre-l-esclavage-en-libye-macron-annonce-des-evacuations-d-urgence-29-11-2017-7423539.php>

<http://www.rfi.fr/afrique/20171204-ethiopie-premiere-reunion-organiser-rapatriement-migrants-libye>

<https://m.facebook.com/RTIinfo225/videos/>

[https://www.youtube.com/watch?v=j1i3FG\\_SXX8](https://www.youtube.com/watch?v=j1i3FG_SXX8)

<https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/refugiés-pris-etau-Libye>.